



PROTOCOLE REPRISE DES ECOLES

Postulat de départ :

Le gouvernement ayant annoncé la reprise des cours à partir du 14 mai nous conduit à anticiper sa mise en oeuvre, et ce quelques soient les modalités de reprise qui risquent d'évoluer au cours des prochaines semaines.

- reprise différée selon situation sanitaire du département et/ou de la région
- reprise par niveaux :
 - 14 et 15 mai : Grande section, CP et CM2
 - 18 et 19 mai : CE1, CE2, CM1 uniquementLes fratries seront accueillies quel que soit le niveau
- A compter du 25 mai : accueil de tous les niveaux à l'école élémentaire et à l'école maternelle c'est à définir avec le corps enseignant

Nous proposons donc de travailler un scénario de reprise avec les éléments à disposition, à savoir :

- un nombre d'élèves maximum par classe
- prévoir un espacement d'un rayon d'un mètre autour de chaque élève
- prévoir des solutions hydro alcooliques à disposition des personnels encadrants
- prévoir un protocole de désinfection et le matériel en conséquence
- mise à disposition de masques de protection pour le personnel encadrant
- mise à disposition de matériel dédiés et nominatifs (chaises, tables, porte manteau...)
- priorité sera faite aux élèves dont les parents sont issus de professions médicales

Après une étude des locaux et moyens à disposition, voici nos recommandations

ECOLE ELEMENTAIRE

ACCUEIL :

L'accueil des élèves peut être réparti sur les différentes portes d'entrée si nécessaire, à savoir le portail principal, le portail de la cour gazonnée, et enfin le portillon à digicode.

Un agent de la Police Municipale sera affecté à chacune des écoles afin de garantir le respect des consignes de sécurité.

La configuration le permettant, il nous est apparu judicieux de permettre l'accès aux classes par les portes d'évacuation de chacune d'entre elles, donc par l'extérieur. Le but étant d'éviter des attroupements et/ou croisements dans les halls ou couloirs. A noter que si cette solution devait être retenue, nous conseillons l'acquisition de 7 tapis d'entrée.

DISPOSITION DES CLASSES ET EFFECTIFS :

Selon l'étude des classes (superficie/disposition) et les directives gouvernementales, nous estimons que les classes devront faire l'objet d'aménagements spécifiques :

- Lavage des mains dès l'arrivée des élèves (le lavage sera fait au choix des personnels dans le point d'eau disponible dans la classe, ou aux sanitaires communs dans la mesure où ils sont accompagnés par un adulte)
- point d'eau de chaque classe avec savon et essuie mains jetable.
- mise à disposition de gel hydro alcoolique pour les personnels encadrants.
- retrait et stockage des tables / chaises individuelles non utilisées (le stockage sera réalisé par le services techniques dans la salle Domitienne ce lundi 4 Mai)
- les élèves seront installés sur des tables / chaises individuels et nominatifs
- des porte manteaux nominatifs seront également) disposition, mais uniquement afin d'y accrocher les repas des enfants. Les manteaux seront gardés sur les chaises individuelles des élèves.
- les effectifs devront être limités comme suit :

CP : 12 élèves maximum

CP/CE1 : 12 maximum

CE1/CE2 : 12 maximum

CE2/CM1 : 12 élèves maximum

CM1 : 12 élèves maximum

CM1 / CM2 : 12 élèves maximum

CM 2 : 12 élèves maximum

Les espaces "lecture", travaux de groupe, informatiques devront être condamnés.

A noter que toutes ces mesures permettent également de faciliter le travail de désinfection qui sera une tache fastidieuse et primordiale tout au long et en fin de journée.

BIBLIOTHEQUE :

Cet espace sera condamné jusqu'à nouvel ordre. L'accès aux adultes étant permis pour permettre la poursuite du programme pédagogique.

SANITAIRES :

Les sanitaires sont au nombre de :

- 4 pour les filles, avec lavabos, savons et essuie main papier jetable
- 2 + 5 urinoirs pour les garçons avec lavabos, savons et essuie main papier jetable
- 1 + 1 pour le personnel, sans lavabos, savons et essuie main papier jetable

Les sanitaires devront être désinfectés à chaque passage par le personnel municipal (poignées de porte, bidons de gel/savons, robinetterie et faïences, chasses d'eau et toute partie susceptible d'avoir été touchée).

A noter qu'un marquage au sol va être instauré afin de limiter les accès aux sanitaires et gérer au mieux le flux.

EXTERIEURS :

La sortie en récréation se fera comme l'entrée en classe, à savoir par les portes d'évacuation.

RESTAURATION :

Quelle que soit le mode de restauration prévue, nous demandons aux parents de fournir une gourde à chaque enfant afin de pouvoir boire tout au long de la journée dans des conditions d'hygiène optimale.

La cantine de Codognan ne sera pas rouverte pour des raisons de sécurité sanitaire, mais aussi de travaux, qui s'ajoutent au contexte, et la CCRVV demande la fourniture d'un pique-nique par les parents, pour tous les enfants, sur toutes les communes, durant la première semaine de « rentrée ».

Le temps de repas sera sous la responsabilité de la CCRVV et surveillé par ses agents.

En fonction des effectifs prévus dans les écoles, la CCRVV devrait être en mesure de fournir des repas froids pour les enfants présents, livrés par le prestataire habituel, à compter du 18 mai.

Mais le principe restera le même, les enfants de l'élémentaire resteront sur leur école, les enfants de maternelle dans le réfectoire maternelle ou dehors si le temps le permet. La cantine à proprement dite ne pourra pas fonctionner.

Les équipes de la CCRVV se chargeront de la surveillance de ce temps.

Les parents peuvent venir récupérer les enfants pour les repas.

A noter que chaque espace devra être aéré dès sa libération (salles de classe pendant les récréations...)

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil pour l'école élémentaire de 7h30 à 8h55 et de 16h40 à 18h30

ECOLE MATERNELLE

ACCUEIL :

L'accueil des élèves se fera dans le sas extérieur, un par un.

Les parents n'auront pas accès aux locaux.

Une ATSEM sera chargée d'accueillir l'enfant et l'accompagner dans sa salle de classe.

Les départs se feront de la même manière.

DISPOSITION DES CLASSES ET EFFECTIFS :

La configuration des classes et la difficulté liée à l'encadrement des petits notamment en termes de respect des distances et des geste barrières nous conduisent à préconiser un maximum de 7 élèves maximum par classe.

Les élèves seront accueillis sur des espaces individuels (tables / chaises nominatifs) et distants d'1 mètre chacun les uns des autres. Un porte manteau individuel sera également prévu afin d'y accrocher les paniers repas et manteaux.

Les tables et chaises non utilisées devront être stockées afin de libérer l'espace, faciliter les mouvements dans les classes, ainsi que le protocole de désinfection.

Les salles de classe devront être rangées et tout objet à hauteur d'enfant devra être disposé en hauteur. De même, les espaces de lecture, dînette... seront condamnés. Le personnel éducatif et les ATSEM feront le point quant aux jeux et matériels pouvant être donnés aux enfants (toujours avec le souci d'une désinfection possible)

DORTOIRS :

Le grand dortoir permet l'accueil de 10 enfants dans les conditions sanitaires actuelles.

Les lits devront être individualisés, avec utilisation des draps/oreillers personnels apportés par les parents.

SALLE DE MOTRICITE :

La salle de motricité apparaît comme une véritable soupape de décompression dans le processus pédagogique actuel.

Nous proposons son utilisation dans le cadre de jeux et parcours qui devront être pensés par le personnel éducatif en fonction des restrictions actuelles (ne pas avoir à toucher les matériels par exemple)

SANITAIRES :

Les sanitaires sont au nombre de 6 et donc suffisants pour l'accueil des enfants, qui devront néanmoins s'y rendre par groupe de 3 maximum et accompagnés d'adultes.

Une désinfection sera prévue à chaque utilisation

Les gobelets devront être retirés des étagères. Bien que nominatifs, ils sont souvent susceptibles d'être utilisés par un autre. Ils devront donc être disposés dans les classes et apportés par les ATSEM si l'enfant souhaite s'en servir.

COUR :

L'accès aux jeux et bancs ne sera pas autorisé.

RESTAURATION :

La fourniture d'un pique-nique devra être assurée par les parents, pour tous les enfants, sur toutes les communes, durant la première semaine de « rentrée ».

Le temps de repas sera sous la responsabilité de la CCRVV et surveillé par ses agents.

Les enfants de maternelle prendront leur repas dans les salles de classe ou dehors si le temps le permet. La cantine à proprement dite ne pourra pas fonctionner.

Les équipes de la CCRVV se chargeront de la surveillance de ce temps.

En fonction des effectifs prévus dans les écoles, la CCRVV devrait être en mesure de fournir des repas froids pour les enfants présents, livrés par le prestataire habituel, à compter du 18 mai.

Les équipes de la CCRVV se chargeront de la surveillance de ce temps.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil pour l'école maternelle de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30

INSTRUCTION

A DESTINATION DU PERSONNEL MUNICIPAL AFFECTE AUX ECOLES

MESURES SANITAIRES

1) Modalités de reprise

Chaque agent recevra cinq masques lavables. Ils doivent obligatoirement les porter et changer en milieu de journée. Ils sont lavables à 40 °. Les masques devront être lavés après chaque utilisation.

Le port du masque ne dispense en aucun cas des gestes barrières qui doivent être conservés absolument.

Des flacons de gel hydroalcoolique sont disponibles dans chaque classe.

Chaque ATSEM ou « agent assistant » à l'école élémentaire est affecté, en priorité, à des missions de sécurité sanitaire et devra veiller à la désinfection des locaux dont il a la charge.

Des produits de désinfection servant également pour le ménage quotidien sont à disposition.

2) Sanitaires

Il convient de désinfecter après chaque passage les sanitaires utilisés à l'aide de lingette et du produit désinfectant (Dyacil).

Pour l'école maternelle, les élèves sont amenés aux toilettes au nombre de 3 en respectant la distanciation physique.

Pour l'école élémentaire, les élèves seront accompagnés à la demande en respectant la distanciation physique.

Les élèves doivent se laver les mains plusieurs fois par demi-journée et notamment avant d'aller aux toilettes puis en sortant, en rentrant de dehors ...

Chaque classe est équipée de savon liquide et d'essuie-mains jetables.

3) Locaux

Les poignées de portes, portes de placard, téléphone, clavier du bureau, souris etc... doivent être désinfectés plusieurs fois par jour (Dyacil).

Chaque soir, l'ensemble des écoles doit être désinfecté (mobilier (tables, chaises), poignées de porte, portes des placards, porte-manteaux, lits de sieste, jouets, sanitaires, sols, interrupteurs, tour de fenêtres) à l'aide du Dyacil et du Eligermyl pour les sols.

Il convient d'aérer au maximum les locaux dans la journée, les dortoirs étant aérés dès la fin de la sieste.

Une poubelle affectée aux lingettes et masques sera mise en place.

4) Activités

Après chaque activité, les éléments utilisés (feutres, pots de peinture) doivent être désinfectés à l'aide du Dyacil.